

Tant attendue : une nouvelle implantation pour adolescents avec autisme!

Un constat

Il n'existe en Brabant Wallon aucune structure scolaire secondaire spécialisée subventionnée permettant d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves présentant des traits autistiques.

La province est la seule à être dans ce cas de figure. Le tableau ci-dessous permet de s'en rendre clairement compte :

	Population (habitants)	Dispositifs subventionnés pour élèves autistes dans le secondaire spécialisé
Bruxelles	1 139 000	9
Brabant Wallon	386 000	0
Namur	480 000	10
Hainaut	1 323 000	15
Liège	1 083 000	11
Luxembourg	274 000	5

De nombreuses familles ne trouvent donc pas en fin de parcours primaire de solution adéquate pour la poursuite de la scolarité en secondaire dans la région. Certains enfants intègrent des dispositifs scolaires insuffisamment adaptés à leurs besoins spécifiques, d'autres sont inscrits dans des écoles éloignées et subissent donc des temps de trajet scolaire particulièrement inconfortables, des familles déménagent pour se rapprocher d'une école, voire gardent leur enfant à la maison ...

Pour pallier cette carence, des parents ont mis sur pied une asbl privée, « Les Fantastiques ». Ils ont mis en place depuis septembre 2013 une structure non subventionnée scolarisant à Louvain-La-Neuve six élèves présentant des traits autistiques. Jusqu'à présent, l'intégralité de ses frais (location des locaux, charge salariale et frais de fonctionnement) est couverte via des appels au mécénat.



L'école Jean Bosco s'engage !

Dès le 1er septembre à venir, l'école Jean Bosco reprend à son compte cette classe de Louvain-La-Neuve avec le projet d'ici une année ou deux d'installer les élèves dans une nouvelle implantation plus grande qui pourrait accueillir une vingtaine d'adolescents avec autisme.

Dans cette nouvelle implantation, où trois classes seraient organisées, les élèves recevraient une formation scolaire à visée d'adaptation sociale et professionnelle les préparant à une insertion dans des milieux professionnels adaptés. Il y aurait pour les élèves dont le potentiel scolaire le permet la possibilité de présenter les épreuves du CEB.

Les apprentissages proposés au menu pour ces élèves « fantastiques » : beaucoup de cours généraux classiques, car ils les apprécient beaucoup, mais aussi des cours de cuisine, des projets en mini-entreprise, des activités de découverte de la vie sociale, pas mal d'informatique et encore plein d'autres choses !

Cette implantation nous permettrait également de mieux coordonner l'accompagnement en intégration de certains élèves avec autisme fréquentant l'enseignement ordinaire.

Un beau défi, mais pas gagné d'avance

Pour réussir ce beau projet qui nous tient vraiment à cœur, il nous faudra dénicher dans les environs un bâtiment de type « maison unifamiliale » avec un grand living et deux ou trois grandes chambres pour héberger les classes, et un jardin suffisamment vaste pour faire office de cour de récréation.

Et quand on aura trouvé la bâtisse idéale, il nous faudra bien évidemment avoir au préalable réuni les moyens financiers complémentaires indispensables à son achat et aux quelques inévitables transformations.

Et c'est bien évidemment à ce niveau-là que nous nous tournons d'ors et déjà vers votre grande générosité pour que soit enfin créée dans notre Nouvelle Province une école digne de ce nom pour des élèves qui en ont vraiment besoin !

Michel Cosyn

Directeur de l'Ecole secondaire Jean Bosco



Le Courrier des Amis—Trimestriel

BULLETIN D'INFORMATION

N°150 • Juillet – Août – Septembre 2015



Une mosaïque de nouvelles dans votre Bulletin

1 Une politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents se met en place. Le but est de travailler en réseau avec tous les partenaires impliqués dans la prise en charge des jeunes. L'accent sera mis prioritairement sur les situations de crise de manière à ce qu'elles puissent être directement gérées. **La Petite Maison devra s'adapter**, c'est certain, afin de garder sa place dans le dispositif de soins.

2 L'école secondaire Jean Bosco lance un projet d'extension de son projet scolaire en préparant, dans le village, un accueil pour les jeunes autistes en collaboration avec une organisation existante.

3 L'école fondamentale Les Chardons, quant à elle, nous sensibilise au vécu **d'anciens élèves**.

4 Enfin, vous sont présentés les comptes 2014 et les perspectives d'avenir de l'Association.

Bonne lecture!

Enfants et adolescents : une nouvelle politique

La nouvelle politique en santé mentale des enfants et des adolescents est lancée.

Une politique réfléchie à la suite de plusieurs constats :

- 5 à 7% des mineurs ont besoin de soins spécialisés du fait d'un trouble mental avéré 135.000 mineurs en Belgique (6%)
- 20% des mineurs ont besoin de soins réguliers : 450.000 mineurs
- Total mineurs en Belgique : 2.250.000
- 50 % des troubles psychiques chez les adultes apparaîtraient avant l'âge de 14 ans
- 70 % seulement des besoins de soins en santé mentale sont couverts en Belgique.

Une politique guidée par la vision suivante :

(suite en page 3)

Ne perdez pas de vue que tout don à partir de à 40 € (même en plusieurs versements) vous donne droit à une attestation fiscale que nous vous enverrons en mars 2016. L'administration des finances nous a informés de leur avis positif et ce, jusqu'en 2018! Notre numéro de compte: 310-0439215- 85 (code IBAN: BE 89 3100 4392 1585).



Les Amis de la Petite Maison est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.) Vous avez un droit à l'information.

Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information. (0473.780.620 ou jomi.guillon@gmail.com)

Les comptes de 2014 : des rentrées inhabituelles et des lecteurs fidèles.

Le portefeuille nous a réservé encore cette année une bonne surprise. En effet, ce sont plus de 6.000 € que nous pouvons ajouter à nos actifs. Mais nous avons cependant décidé d'adopter la prudence en ce domaine et de revendre une bonne partie des SICAV.

La conséquence est limpide : nous disposons de plus de liquidités. Nous en aurons certainement besoin pour meubler les nouveaux locaux de l'école primaire dont les travaux se terminent cette année.

Mieux encore, même si le montant est moins important : une société liée au consortium Besix a versé la somme rondelette de 10.000 €, toujours au profit de l'école primaire. Et nous sommes déjà certains que d'autres sociétés viendront encore nous aider cette année. Qu'elles soient déjà ici remerciées pour leurs actions.

Pour le reste, **votre contribution régulière ne doit certainement pas vous faire rougir**. C'est surtout votre fidélité qui doit être relevée. Après 150 numéros, vous êtes toujours aussi généreux, même si les lois de la nature nous obligent à admettre que la vie n'est pas éternelle. Chaque année, en effet, nous enregistrons environ 2% de retours de courrier définitifs.

Comparaison 2014 (2013)

Patrimoine : 284.905,30 € (272.516,51 €)

Recettes

Recettes grâce aux Bulletins d'information :	12.998,93 € (14.437,25 €)
Recettes exceptionnelles :	10.631,15 € (legs : 23.413,88 €)
Valorisation des SICAV :	6.810,87 € (19.530,60 €)
Intérêts positifs :	1.565,08 € (3.101,14 €)

Dépenses

Frais administratifs, Moniteur et impôts :	553,05 € (884,51 €)
Frais d'impression et frais d'envoi :	3.124,81 € (3.957,93 €)
Frais bancaires et précompte :	583,38 € (688,48 €)
Versements effectués pour l'école primaire Les Chardons :	16.250 € (6.635 €)
Versements effectués pour l'école secondaire Jean Bosco :	15.865 € (6.250 €)
Versements effectués pour La Petite Maison :	5.741 € (13.229 €)

Celui qui le désire peut recevoir sans difficulté un détail de toutes ces données.

N'hésitez pas à nous contacter (Ph. Demaret 0473.780.620)

N.B. au moment de publier ce document, les comptes de 2014 n'ont pas encore été vérifiés par notre contrôleur aux comptes.

Philippe Demaret

Secrétaire du Conseil d'administration des « Amis de la Petite Maison »

Invitation pour le premier WE de septembre

« Enfance de l'Art, association qui regroupe les ateliers créatifs d'une petite dizaine d'institutions et hôpitaux psychiatriques, dont La Petite Maison, permet aux jeunes hospitalisés d'exposer leurs œuvres dans différents endroits, tels que la Promenade des Artistes de Chastre (samedi 5 septembre de 14h à 19h et dimanche 6 de 10h à 18h).

Venez voir dans l'église de Noirmont les réalisations des jeunes : peintures, sculptures, un éventail de 2m sur 4, des Kamishibaïs (petit théâtre japonais, avec représentations à certaines heures),... Le Plan-Programme de toute la Promenade est disponible à la Maison Communale.

Pour Enfance de l'Art, Monique Lepomme »

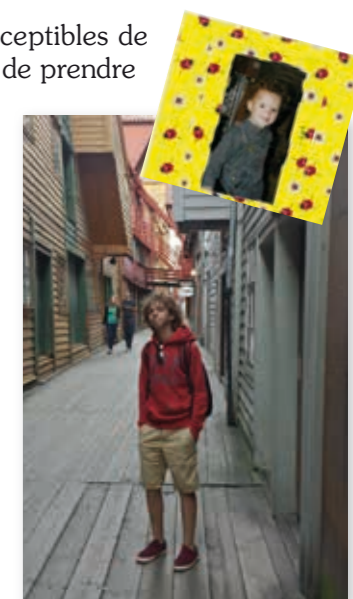
Sans l'agence de communication ACT, ce Bulletin ne serait pas mis en page.
Que ceux qui, au sein de celle-ci, nous aident gracieusement, soient chaleureusement remerciés.*

Aux Chardons : Le parcours de Briec (témoignage des parents)

C'est à l'âge de 3 ans que notre fiston a commencé à nous inquiéter, il était terriblement stressé, angoissé, intolérant à la frustration. Il n'avait pas de langage en terme de communication, présentait de l'écholalie et ne répondait à aucune question. A l'âge de 4 ans, nous tentons l'école, son intégration se déroule bien mais Briec est très passif en classe, statique et ne peut participer aux activités extérieures qui l'angoissent beaucoup.

S'ensuit alors un vrai parcours du combattant, nous faisons toutes les « chapelles » susceptibles de pouvoir nous aider dans la problématique de notre enfant. Entre autre, on nous conseille de prendre contact avec l'école « Les Chardons » à Chastre, ce que nous faisons de suite. Après de longues réflexions, nous prenons la très difficile décision de l'y inscrire. Nous pénétrons là, dans un monde qui jusqu'ici nous était tout à fait inconnu, nous étions terriblement angoissés. Rapidement, nous serons rassurés car Briec semble apaisé et sera même heureux de se rendre à l'école. D'année en année il fait des progrès grâce à lui-même, aux enseignants qui le connaissent bien, et l'amour de sa famille qui croit en lui. Il quitte les Chardons à l'âge de 13 ans. Il entre alors au collège, toujours assisté par son ancienne école, le PMS et l'ensemble des professeurs du collège, il continue à bien évoluer. Aujourd'hui, Briec est un adolescent totalement épanoui, il poursuit sa scolarité et a rattrapé tous ses retards ! Il nous épate chaque jour, il est très mature pour ses 17 ans. Tout au long de son parcours, nous avons eu des doutes, des craintes bien sûr, mais, tellement de satisfaction en retour. En conclusion, nous dirions qu'avoir un enfant différent est une grande richesse, pour lui-même mais aussi pour toutes les personnes qui l'ont entouré ou qui le côtoient encore aujourd'hui.

Par manque de place, le témoignage de Lorenzo sera publié dans notre prochain numéro. Patience!



La nouvelle politique en santé mentale

(Suite de la page 1)

Une politique guidée par la vision suivante :

- le travail en **réseau** : on travaille à plusieurs partenaires, de plusieurs secteurs, et on propose une prise en charge concertée et cohérente de l'enfant ou de l'adolescent.
- le droit à des soins de santé mentale à la mesure des besoins de l'enfant et de l'adolescent en termes d'accessibilité, d'implication, d'approche positive, d'expertise, de qualité et de continuité
- des soins de préférence offerts dans le milieu de vie et d'apprentissage
- l'implication autant que possible de l'entourage naturel
- le dialogue et la participation des enfants et de leur entourage à toutes les étapes du processus décisionnel de prise en charge (= contribution à la prévention et à la promotion de la santé)

Les 5 fonctions d'un réseau de soins :

Ce sont les bases du travail en réseau

1. Détection précoce et orientation

- Détection précoce : analyse des 1ères manifestations d'une possible problématique qu'il y ait demande d'aide ou non

- Orientation : adresser l'enfant ou l'adolescent, et son entourage, vers l'offre de soins ou d'aide adaptée

2. Diagnostic

Analyse globale basée sur une approche multi-dimensionnelle

3. Traitement

Ensemble des décisions prises et des actes posés de façon spécialisée, structurée et méthodique ayant un effet sur le fonctionnement psychique, social et/ou somatique

4. Inclusion dans les domaines de vie

Accès à une égalité de traitement et à une citoyenneté à part entière. Activités de soutien et de développement dont l'objectif est de faire participer au mieux l'enfant ou l'adolescent à la société

5. Echange et valorisation d'expertise

Echange et mise en commun des compétences et de l'expertise des partenaires afin de promouvoir la continuité et le professionnalisme

Tranches d'âge considérées :

Nourrisson

Pré-scolaire

Scolaire

Adolescent

Tranche 16 - 23 ans

3.9. Budget

- 100.000 euros par province. Pour la coordination des futurs réseaux enfants-adolescents

- Un financement supplémentaire est annoncé . on parle de 20 millions d'euros par an pour le pays.

Conclusion : une nouvelle politique intéressante, tenant compte des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Europe.

*Alain Sansterre
Directeur de l'Hôpital*

